

SÉANCE DU 09 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le neuf décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti

Procuration(s) :

M. BIBES Jean Paul donne pouvoir à Mme DUPUY Maddalen

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. BIBES Jean Paul

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MOUSQUES Bernadette

Date convocation : 02 décembre 2024- Date d'affichage : 02 décembre 2024

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL NOMENCLATURE 7.1

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article opération	montant	Article opération	montant
2135- op 175	11 100.00 €	021- virement section fonctionnement	25 120.00 €
2138-op 120 bâtiments communaux	10 020.00 €		
2188-op 175	4 000.00 €		
	25 120.00 €		25 120.00 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article opération	montant	Article opération	montant
023-virement section investissement	25 120.00 €	6419- remboursements rémunérations	12 000.00 €
615221 : bâtiments publics	-32 800.00 €	748374 : biodiversité aménités rurales	19 600.00 €
65888 : autres	+41 000.00 €	781 : reprise sur amortissements	3 520.00 €
739221 : FNGIR	1 800.00 €	provisions	
	35 120.00 €		35 120.000 €
TOTAL	60 240.00 €		60 240.00 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DÉCIDE de modifier le budget comme indiqué ci-dessus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR :15

CONTRE :

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 11/12/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 11/12/2024

Le Maire,



Antton CURUTCHARRY